



Paris, le 27 mai 2010

Le Président

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale Extraordinaire prévue le **23 juin 2010 est annulée.**

Par ailleurs l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2010 n'ayant pas approuvé la proposition de prorogation d'un an du Conseil d'Administration en place, une Assemblée Générale ordinaire est convoquée; Elle se tiendra, compte tenu de l'urgence, le **30 juin 2010 au Lycée Diderot, 61 rue David d'Angers, PARIS 19^{ème}, amphithéâtre, (métro Danube), selon les horaires suivants :**

13h00 - 14h00 : Accueil et contrôle des pouvoirs
14h00 Désignation du président de séance, des assesseurs et scrutateurs
Election à bulletin secret conformément aux dispositions de l'article 5 des statuts (consultable sur le site : www.associationaltitude.fr).

Les candidatures au Conseil d'Administration, à l'aide de l'imprimé ci-joint, sont reçues au siège de l'association **jusqu'au 9 juin 2010 inclus**, le cachet de la poste faisant foi.

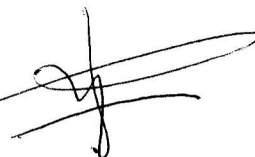
En application de l'article 5, est éligible tout adhérent majeur, membre de l'association depuis au moins le 30 juin 2009, à jour de sa cotisation 2010, appartenant à l'Education Nationale ou à la Jeunesse et aux sports, en qualité d'actif ou de retraité.

Ne sont pas éligibles les personnes rémunérées par l'association ou celles qui exercent leurs fonctions dans ses structures.

La liste des candidats, vous sera adressée avec un pouvoir, 15 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.




Jacky SIMON
Le Président d'ALTITUDE